



## Commission des Compétitions Jeunes et Seniors

### SAISON 2022/2023

#### PROCÈS-VERBAL N°61

Réunion du : mardi 09 mai 2023

Toutes les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes de la L.P.I.F.F., dans un délai de **7 jours** à compter du lendemain du jour de leur notification (ce délai étant de **2 jours** pour les Coupes Nationales et de **3 jours** pour les Coupes Régionales), dans les conditions de forme prévues à l'article 31 du Règlement Sportif Général de la L.P.I.F.F..

#### INFORMATIONS

**Les rencontres du week-end des 13 et 14 mai 2023 qui ne pourront pas se dérouler seront reportées automatiquement le week-end des 20 et 21 mai 2023 si le calendrier des équipes le permet**

#### COUPE DE FRANCE 2023/2024

##### **25813487 – VERNEUIL SUR SEINE US 1 / SOISY SUR SEINE AS 1 du 21/05/2023**

Courriel de SOISY SUR SEINE AS demandant à participer à la Coupe de France.

La Commission précise que la Coupe de France est ouverte aux équipes encore en lice en championnat du dimanche Après Midi.

Une équipe qui a été déclarée forfait général ne peut pas y participer ; de même qu'une équipe Senior évoluant en C.D.M..

##### **25813205 – CELLOIS CS 1 / COURDIMANCHE AS 1 du 21/05/2023**

Reprise de dossier.

La Commission prend note du refus de COURDIMANCHE pour avancer le match au 18/05/2023 et maintient la rencontre à la date initiale.

##### **25813480 – CROISSY US 1 / CLICHY SUR SEINE US 1 du 21/05/2023**

Repris de dossier.

La Commission prend connaissance de nouvelle demande de report de CROISSY US pour jouer le match le vendredi 02/06/2023 à 20h30 au Parc des Sport 2 à CROISSY-SUR-SEINE.

Elle accuse également réception de l'arrêté de fermeture des installations le 21/05/2023.

La Commission informe le club qu'il a la possibilité d'avancer son match avant le 21/05/2023 (le 18 mai 2023 par exemple) avec accord de l'adversaire ou de proposer un terrain de repli pour jouer le 21/05/2023 ; étant précisé que le 21 mai 2023 est la date butoir du 1<sup>er</sup> tour de la Coupe de France.

Elle demande au club de lui faire un retour pour sa réunion du 16/05/2023.

A défaut de proposition, le match sera inversé et aura lieu sur les installations de CLICHY SUR SEINE.

#### **25813319 – MENILMONTANT FC / THIAIS FC du 21/05/2023**

Rappel :

La Commission reste en attente de la désignation d'un autre terrain de la part de MENILMONTANT FC pour jouer ce match (date butoir mardi 16 mai 2023), à défaut cette rencontre sera inversée.

#### **25813416 – BONDY JS 1 / KREMLIN BICETRE CSA 1 du 21/05/2023**

Rappel :

Suite à la programmation pour le club du KREMLIN BICETRE CSA de matchs de championnat de District sur l'ensemble des weekends du 07 mai 04 juin et le jeudi 18 mai (ascension) et en l'absence de retour des 2 clubs sur des propositions de date, la Commission fixe ce match le mercredi 24/05/2023 à 20h00 au stade Robert Gazi à BONDY.

#### **25813437 LONGJUMEAU ES 1 / PARIS XII ES 1 du 21/05/2023**

Accord des 2 clubs pour avancer le match comme suit :

Date : jeudi 18 mai 2023

Coup d'envoi : 14h30

Lieu : Terrain n°2 du stade Langrenay à LONGJUMEAU

Accord de la Commission mais le match ne pourra pas se jouer sur le terrain n°2 car il n'est pas classé. Le match se déroulera sur le terrain n°1 (pelouse).

#### **25813207 PITRAY OLIER 1 / FRESNES AAS 1 du 21/05/2023**

Demande de PITRAY OLIER pour avancer le match au mercredi 17/05/2023 à 19h20 au stade du Pitray Olier n°1.

Accord de la Commission sous réserve de l'accord de FRESNES AAS qui doit parvenir au plus tard le mardi 16/05/2023 – 12h00.

### **SENIORS – CHAMPIONNAT**

#### **24577011 BLANC MESNIL SF 1 / BRETIGNY FCS 1 du 13/05/2023 (N3)**

Demande de BLANC MESNIL SF pour décaler le coup d'envoi à 18h00 (horaire officiel).

Accord de la Commission.

#### **24555290 CHATOU AS 1 / NANTERRE ES 1 du 13/05/2023 (R1/A)**

Demande de CHATOU AS pour décaler le coup d'envoi à 18h00 (horaire officiel).

Accord de la Commission.

#### **24555291 NOISY LE GRAND FC 1 / ST BRICE FC 1 du 14/05/2023 (R1/A)**

Demande de NOISY LE GRAND FC pour jouer le match sur le terrain n°4 (synthétique – motif match équipe réserve sur le terrain n°1).

La Commission émet un avis défavorable cette demande dans la mesure où l'accord pour jouer au stade des Bords de Marne ne concerne que le terrain d'honneur.

Elle rappelle que les compétitions régionales sont prioritaires sur celles départementales.

Copie de la décision au District de la Seine-Saint-Denis.

**24555429 – VIRY CHATILLON ES 1 / TORCY PVM US 1 du 27/05/2023 (R1/B)**

Rappel :

Suite à l'indisponibilité du terrain d'honneur du stade Henri LONGUET.

La Commission reste en attente de la proposition de terrain pour jouer ce match.

**24555695 – IGNY AFC 1 / VERSAILLES 78 FC 2 du 28/05/2023 (R2/B)**

Demande de changement d'horaire (18h00) d'IGNY AFC, en raison d'un tournoi U8/U9 sur le terrain jusqu'à 17h00.

A ce jour, la Commission ne peut donner un avis favorable à cette demande conformément à l'article 10.3 du RSG de la L.P.I.F.F., tous les matchs des deux dernières journées de Seniors doivent se dérouler le même jour et à l'heure officielle.

La commission met cette demande en attente et elle sera traitée lors de sa prochaine réunion.

Etant précisé que l'accord de VERSAILLES 78 FC sera nécessaire.

**24556482 – PANTIN OLYMPIQUE 1 / GARGES FCM 1 du 14/05/2023 (R3/D)**

Demande de PANTIN OLYMPIQUE pour jouer le match sur le terrain n°2 du stade Charles Auray (synthétique) à PANTIN.

La Commission donne son accord sous réserve de la réception d'une attestation municipale d'indisponibilité du terrain n°2 du stade Marcel Cerdan à Pantin ; étant précisé que les compétitions de niveau régional sont prioritaires sur celles de niveau départemental et que le match Seniors R3 a priorité sur celui des U20 R2.

**U20 - CHAMPIONNAT**

**25069753 – ISSY LES MX 20 / VILLENEUVE LA GARENNE du 14/05/2023 (R3/D)**

La Commission prend note que le match aura lieu sur le stade Gabriel voisins à ISSY LES MOULINEAUX.

**24577723 – CLICHOIS UF 20 / SENART MOISSY 20 du 14/05/2023 (R2/A)**

La Commission prend note que ce match se déroulera au stade Rémond Rousseau à COUBRON – coup d'envoi 17h30.

Elle demande au club de CLICHOIS UF de lui faire parvenir l'attestation de mise à disposition du propriétaire des installations au plus tard le vendredi 12/05/2023 – 12h00.

La Commission précise au club de CLICHOIS UF qu'il reste encore une rencontre concernée par la suspension de terrain :

24577733 – CLICHOIS UF 20 / BLANC MESNIL SF 20 du 04/06/2023

Elle demande au club de lui communiquer le nom du terrain de repli de l'attestation de mise à disposition du propriétaire des installations. Le terrain de repli devra être un terrain neutre situé en dehors de la ville de CLICHY SOUS BOIS.

**U18 - CHAMPIONNAT**

**24557544 LES MUREAUX FC 1 / VERSAILLES FC 2 du 28/05/2023 (R3/A)**

Demande de VERSAILLES 78 FC pour avancer le match au dimanche 21/05/2023.

Accord de la Commission sous réserve :

1. De la 'accord des MUREAUX OFC
2. Que les 2 équipes n'aient pas de match en retard.

La Commission informe les 2 clubs que cette demande sera traitée lors de sa réunion du mardi 16/05/2023.

**24557668 MITRY MORY 1 / SOISY ANDILLY MARGENCY 1 du 14/05/2023 (R3/C)**

Demande de MITRY MORY pour avancer le coup d'envoi à 12h00.

Accord sous réserve de l'accord de SOISY ANDILLY MARGENCY qui doit parvenir au plus tard le vendredi 12/05/2023 à 12h00.

**24557670 FC 93 BOBIGNY BG 2 / RED STAR FC 1 du 14/05/2023 (R3/C)**

La Commission prend connaissance des 2 demandes du FC 93 BOBIGNY BG :

1. Pour avancer le match au samedi 13/05/2023 à 18h00 (motif : dirigeants mobilisés pour le match de CN U19) – refusée par le RED STAR FC
2. Pour décaler le coup d'envoi du match à 15h00

Et précise que :

1. Le match ne peut pas être fixé au samedi 13/05/2023 (le club du RED STAR FC n'ayant pas donné son accord et le motif n'étant pas recevable)
2. Le match pourra avoir lieu le dimanche 14/05/2023 avec un coup d'envoi à 15h00 sous réserve de l'accord du RED STAR FC qui doit parvenir au plus tard le vendredi 12/05/2023 – 12h00.

A défaut, le match restera fixé comme initialement prévu.

**24557675 SOISY ANDILLY MARGENCY 1 / FC 93 BOBIGNY 2 du 28/05/2023 (R3/C)**

Accord des 2 clubs pour avancer le match au jeudi 18/05/2023.

La Commission donne son accord.

**24557800 ESPERANCE AULNAYSIENNE 1 / VILLETANEUSE CS 1 du 14/05/2023 (R3/D)**

Demande de l'ESPERANCE AULNAYSIENNE pour décaler le coup d'envoi à 14h00.

Accord sous réserve de l'accord de VILLETANEUSE CS qui doit parvenir au plus tard le vendredi 12/05/2023 à 12h00.

**U17 - CHAMPIONNAT****24962993 VGA ST MAUR 1 / ESP. PARIS 19 1 du 14/05/2023 (R2/A)**

Demande de VGA ST MAUR pour changer le lieu du match et jouer sur le stade Paul Meyer (Pelouse).

Accord de la Commission qui précise qu'en de fermeture du terrain pour son impraticabilité ou autre le match sera reporté au dimanche 21/05/2023 si la VGA ST MAUR n'est pas en mesure de proposer un terrain de repli.

**24963482 MANTOIS 78 FC 1 / COSMO TAVERNY 1 du 14/05/2023 (R2/D)**

Demande de MANTOIS 78 Fc pour décaler le coup d'envoi à 15h00 sur le terrain synthétique du stade Jean-Paul David à MANTES LA JOLIE.

Accord de la Commission sous réserve de l'accord de COSMO TAVERNY qui doit parvenir au plus tard le vendredi 12/05/2023 – 12h00.

**U16 - CHAMPIONNAT****24572589 ISSY LES MOULINEAUX FC 2 / POISSY AS 1 du 14/05/2023 (R3/A)**

Demande d'ISSY LES MOULINEAUX FC pour avancer le coup d'envoi à 12h00.

Accord de la Commission sous réserve de l'accord de POISSY AS qui doit parvenir au plus tard le vendredi 12/05/2023 – 12h00.

**24572988 IVRY US 1 / VILLEJUIF US 1 du 14/05/2023 (R3/D)**

La Commission,

Pris connaissance de la demande d'IVRY US pour avancer le coup d'envoi du match à 11h30 (motif : terrain non disponible),

Pris connaissance du refus de VILLEJUIF US,

Par ces motifs,

En l'absence de réception d'un justificatif d'indisponibilité, maintient le match comme initialement prévu et demande si besoin est au club d'IVRY US de lui transmettre une attestation d'indisponibilité du terrain.

La Commission précise que si le match ne peut pas avoir lieu le 14/05/2023, il sera reporté au dimanche 21/05/2023.

**24572985 VGA ST MAUR 1 / RACING CF 2 du 14/05/2023 (R3/D)**

Demande de VGA ST MAUR pour changer le lieu du match et jouer sur le stade Paul Meyer (Pelouse).

Accord de la Commission qui précise qu'en de fermeture du terrain pour son impraticabilité ou autre le match sera reporté au dimanche 21/05/2023 si la VGA ST MAUR n'est pas en mesure de proposer un terrain de repli.

**U14 - CHAMPIONNAT****24565061 – PARIS ST GERMAIN FC 1 / MONTFERMEIL FC 1 du 27/05/2023 (R1/B)**

Rappel :

Demande d'avancement de match au 20/05/2023 du PARIS ST GERMAIN FC.

Accord de la Commission sous réserve de l'accord de MONTFERMEIL FC qui doit parvenir au plus tard le vendredi 19/05/2023 – 12h00.

**24565057 PARIS ST GERMAIN FC 1 / SARCELLES AAS 1 du 13/05/2023 (R1/B)**

Demande du PARIS ST GERMAIN FC pour avancer le coup d'envoi du match à 14h00.

Accord de la Commission sous réserve de l'accord de SARCELLES AAS qui parvenir au plus tard le vendredi 12/05/2023 – 12h00.

**24565147 HOUILLES AC 1 / SARCELLES AAS 2 du 13/05/2023 (R2/A)**

Suite à l'accord des 2 clubs, ce match se déroulera à 14h00 sur le terrain n°1 du Stade Maurice Bacquet à HOUILLES.

La Commission précise que ce changement s'accompagne d'un changement de surface de jeu (synthétique à pelouse) et qu'en cas de réception d'un arrêté de fermeture du terrain, la rencontre se déroulera sur le terrain synthétique situé dans le même complexe.

**24565150 ACBB 1 / BONDY AS 1 du 13/05/2023 (R2/A)**

La Commission accuse réception des documents demandés concernant la mise à disposition du terrain de repli.

Le match se déroulera comme suit :

Date : samedi 13/05/2023

Lieu : stade Sibano à NOISY LE ROI

Coup d'envoi : 13h00

**24565419 COSMO TAVERNY 1 / CLICHY USA 1 du 13/05/2023 (R3/B)**

Suite à l'accord des 2 clubs, ce match se déroulera sur le terrain n°1 du Stade Jean Bouin à TAVERNY à 15h00.

La Commission précise que ce changement s'accompagne d'un changement de surface de jeu (synthétique à pelouse) et qu'en cas de réception d'un arrêté de fermeture du terrain, la rencontre se déroulera sur le terrain synthétique situé dans le même complexe.

**ANCIENS - CHAMPIONNAT****24604193 RUNGIS US / FRESNES AAS du 14/05/2023 (R1)**

Demande de RUNGIS pour reporter le match au jeudi 18/05/2023 à 10h00 (motif : pour arranger FRESNES AAS).

Le motif n'étant pas recevable, la Commission ne peut émettre un avis favorable.

Elle précise qu'il est toujours préférable de proposer d'avancer une rencontre qu'un report.

**24604322 PORCHEVILLE FC / SOISY ANDILLY MARGENCY DU 07/05/2023 (R2/A)**

Match non joué,

La Commission,

Pris connaissance des pièces versées au dossier (FMI et rapport de l'arbitre officiel),

Considérant que l'équipe de SOISY ANDILLY MARGENCY s'est présentée avec 8 joueurs,

Considérant que le match ne s'est pas déroulé suite au refus de l'équipe de SOISY ANDILLY MARGENCY de participer au match,

Par ces motifs,  
Donne match perdu par forfait non avisé à l'équipe de SOISY ANDILLY MARGENCY.